

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article1545>



Le SNETAP en congrès à Melle, un rapport d'activités bien chargé...

- Syndicalisme -

Date de mise en ligne : vendredi 17 juin 2011

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Comme pour les autres ministères, l'enseignement agricole public (EAP) a été lourdement touché par les attaques incessantes de ce gouvernement. La logique de réduction des moyens et des postes a eu pour résultat des situations d'une grande violence contre les agents et les usagers. De plus, l'administration s'est permise de faire pression sur les agents afin de leur faire accepter des conditions de travail déplorables.

Pour résister à ces attaques, le SNETAP a mis en place des formes de lutte à la fois dures et originales : action de rétention des notes, blocage des centres de correction d'examens. Face à notre détermination, le ministère a été obligé de lâcher du lest en rétablissant une partie des emplois que nous demandions.

Le nouveau ministre, Bruno Lemaire, a déclaré qu'il ne changerait pas de cap. Mais, suite aux opérations coup de poing (die in au Salon de l'agriculture, occupations d'une dizaine de DRAAF...), il a été contraint de mettre en place des groupes de travail sur la précarité et d'annoncer un moratoire sur la suppression des postes pour la rentrée 2011. En même temps, le SNETAP a mis en oeuvre un « comité de défense et de développement de l'enseignement agricole public » constitué de représentant-es politiques et associatifs, d'élu-es. Ce comité a réussi à sensibiliser des sénatrices et sénateurs qui ont rétabli, par amendement, 150 des 221 emplois prévus à la suppression. Le syndicat se déplace régulièrement dans les établissements pour montrer du doigt les résultats du démantèlement de l'EAP.

En lançant l'opération « Pas de bahut sans section », le SNETAP a stabilisé ses effectifs en 2010 alors qu'ils étaient en baisse depuis des années.

Un congrès dans la revendication et l'action !

Ne voulant pas rester dans une posture de pure défense, le congrès a travaillé dans une perspective de propositions concrètes sur les métiers. Il a aussi voté à l'unanimité la revendication du droit de vote à toutes les élections pour les étrangers vivant en France. Deux points noirs persistent : sur la situation des TOS dans la FSU, le SNETAP ne peut que déplorer l'incapacité de notre fédération à résoudre ce dossier ; les femmes sont encore sous représentées dans les instances nationales du SNETAP.

Ce 26e congrès a mis le SNETAP en ordre de bataille : une action de grève votée pour la rentrée et une campagne efficace pour les élections professionnelles. ĩ

Rémi Philton (SNETAP 33).